

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

TOUSSAINT LOUA

## **Le mouvement de la population en France pendant l'année 1881**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 24 (1883), p. 158-161

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1883\\_\\_24\\_\\_158\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1883__24__158_0)

© Société de statistique de Paris, 1883, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

VI.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1881.

Nous reproduisons plus loin, d'après le *Journal officiel* du 10 février, le tableau résumé, par département, du mouvement de la population de la France pendant l'année 1881.

Les résultats du mouvement de 1880 avaient vivement inquiété le public en montrant que les naissances et les mariages ne cessaient de décroître, tandis que les décès présentaient une nouvelle aggravation. Notre population tendait à l'état stationnaire et l'on pouvait craindre que cette situation, déjà fâcheuse, ne fit bientôt place à un véritable dépeuplement. L'année 1881 est heureusement meilleure. Les mariages, qui étaient, en 1880, au nombre de 279,046, se sont élevés, en 1881, à 282,079, et ont augmenté, par conséquent, de 3,033.

Les naissances se sont élevées de 920,177 à 937,057 ; c'est une augmentation de 16,880. Les décès sont, au contraire, descendus de 858,237 à 828,828 ; ils ont donc diminué de 29,409. Par suite, l'accroissement de la population résultant de l'excédent des naissances sur les décès a été de 108,229, tandis qu'il n'atteignait, en 1880, que 61,940. On s'explique par là que les résultats du dénombrement opéré en 1881 aient dépassé les prévisions que nous avons indiquées dans notre article de l'année dernière. Toutefois, l'accroissement constaté provient autant des mouvements de l'état civil que de l'excédent de l'immigration étrangère. Voici, en effet, comment ce mouvement s'est effectué entre les deux derniers recensements :

Population d'après le recensement en 1876 . . . . .	36,905,788
Excédent des naissances sur les décès :	
En 1877 . . . . .	142,620
— 1878 . . . . .	98,147
— 1879 . . . . .	96,647
— 1880 . . . . .	61,940
— 1881 . . . . .	<u>108,229</u>
	507,583
Population probable au 31 décembre 1881 . . . . .	<u>37,413,371</u>
Population réelle d'après le dénombrement de 1881 . .	<u>37,672,048</u>
Excédent de l'immigration . . . . .	258,677

Or, si l'on veut tenir compte des dissimulations qui se produisent inévitablement dans les déclarations de la qualité d'étranger, ce nombre n'est que de très peu supérieur à l'accroissement des étrangers dans le même intervalle.

C'est là le fait le plus caractéristique du dernier dénombrement, et l'on en a déjà fait ressortir les conséquences économiques. Il ne nous appartient pas d'y revenir. Malgré cet appoint extérieur, la population de la France s'accroît avec une lenteur vraiment désespérante, surtout si on la compare à celle de la plupart des autres États. C'est ainsi que, pour ne parler que de l'Allemagne, on trouve que la population renfermée dans son territoire actuel était, en 1830, de 29,518,125 habitants, tandis que 50 ans après, cette population s'élevait à 45,234,061. C'est, en 50 ans, une augmentation de 15,715,936 habitants, correspondant à un accroissement

moyen annuel de 314,319. D'après ces données, l'Allemagne s'accroît annuellement de 1.06 pour 100 habitants, et tendrait, si cette proportion continuait, à doubler en 66 ans.

En France, pendant une même période de 50 ans (1831 à 1881), la population s'est élevée de 32,569,223 à 37,672,048, et s'est accrue, par conséquent, de 5,102,825, ou moyennement de 102,056 par an. Le taux annuel de l'accroissement qui résulte de ces chiffres n'est que de 0.31, et la période de doublement, de 224 ans.

Ainsi, l'Allemagne se peuple trois fois plus vite que la France, et cette disproportion serait encore plus grande si l'on tenait compte de l'émigration considérable qui frappe cet empire. Il est à remarquer, en outre, que, quoique déjà bien faible en moyenne, le taux d'accroissement de la population française diminue sans relâche. De 0.62 p. 100 qu'il était de 1821 à 1841, il descend à 0.36 de 1841 à 1861. Il n'est plus enfin, de 1861 à 1881, sans tenir compte de la perte de l'Alsace-Lorraine, que de 0.25. Que serait-ce si l'élément étranger ne venait s'infiltrer de plus en plus dans notre pays ?

Revenons au tableau officiel et, pour apprécier les faits de 1881, rapprochons-les de ceux des neuf années précédentes :

*Mariages.*

ANNÉES.	POPULATION moyenne.	NOMBRE des mariages.	MARIAGES par 1,000 habitants.
1873 . . . . .	36,287,062	321,238	8.8
1874 . . . . .	36,471,203	303,113	8.3
1875 . . . . .	36,655,344	300,427	8.2
1876 . . . . .	36,839,484	291,393	7.9
1877 . . . . .	36,977,098	278,094	7.5
1878 . . . . .	37,119,728	279,580	7.5
1879 . . . . .	37,218,013	282,076	7.6
1880 . . . . .	37,314,660	279,046	7.4
1881 . . . . .	37,493,354	282,079	7.5

On voit que la légère augmentation qui s'est produite, en 1881, dans le nombre des mariages, n'est pas suffisante pour modifier sensiblement leur rapport à la population. C'est surtout à partir de 1877 que ce rapport a éprouvé une décroissance marquée; mais elle s'est maintenue à peu près au même niveau.

Pendant la même période, le nombre des naissances a varié comme il suit par rapport à la population correspondante :

*Naissances.*

ANNÉES.	NOMBRE des naissances.	NAISSANCES par 1,000 habitants.
1873 . . . . .	946,364	26.1
1874 . . . . .	954,652	26.2
1875 . . . . .	950,975	26.0
1876 . . . . .	966,682	26.2
1877 . . . . .	944,576	25.5
1878 . . . . .	937,317	25.3
1879 . . . . .	936,529	25.2
1880 . . . . .	920,177	24.7
1881 . . . . .	937,057	25.0

Le rapport des naissances à la population va donc sans cesse en diminuant, surtout depuis 1877, année à partir de laquelle on a constaté un abaissement subit dans le nombre des mariages. Il y a, toutefois, une légère reprise en 1881.

La fécondité des mariages peut se mesurer approximativement en rapportant les naissances légitimes au nombre des mariages de l'année immédiatement précédente. Ce calcul nous fournit les rapports suivants :

*Fécondité des mariages.*

ANNÉES.	ENFANTS légitimes.	ANNÉES.	MARIAGES.	ENFANTS légitimes par mariage.
1874. . . . .	885,358	1873. . . . .	321,238	2.76
1875. . . . .	884,099	1874. . . . .	303,113	2.92
1876. . . . .	889,376	1875. . . . .	300,427	2.99
1877. . . . .	877,722	1876. . . . .	291,393	3.02
1878. . . . .	869,536	1877. . . . .	278,094	3.13
1879. . . . .	869,561	1878. . . . .	279,580	3.12
1880. . . . .	851,950	1879. . . . .	284,076	3.02
1881. . . . .	866,978	1880. . . . .	279,046	3.11

Ces rapports vont en croissant, ce qui indique une certaine augmentation dans la fécondité des mariages. Si, malgré cela, les naissances légitimes n'en ont pas moins déchu en nombre absolu, le fait est imputable à la diminution même des mariages. On sait, en effet, que ce sont les mariages récents qui produisent le plus d'enfants, et si leur nombre diminue, ils ne peuvent qu'arrêter l'essor de la population. Les enfants naturels, dont le nombre n'est pas influencé par le mouvement des mariages, n'ont pas subi les mêmes variations que les enfants légitimes ; leur rapport aux naissances, qui tendait à diminuer, se relève, en effet, à partir de 1877 :

*Enfants naturels.*

ANNÉES.	NOMBRE des enfants naturels.	ENFANTS naturels par 100 naissances.
1873. . . . .	70,600	7.46
1874. . . . .	69,294	7.26
1875. . . . .	66,876	7.03
1876. . . . .	67,306	6.96
1877. . . . .	66,854	7.08
1878. . . . .	67,781	7.25
1879. . . . .	66,968	7.07
1880. . . . .	68,227	7.41
1881. . . . .	70,079	7.48

Dans le tableau du mouvement de la population, les mort-nés, et par là on entend non seulement les enfants morts au moment de l'accouchement, mais ceux qui sont décédés avant la déclaration de naissance, sont séparés des naissances et des décès et forment une classe à part.

Le tableau suivant en indique le mouvement depuis 1873 :

*Mort-nés.*

ANNÉES.	MORT-NÉS.	NÉS VIVANTS.	TOTAL général des naissances.	MORT-NÉS par 100 naissances totales.
1873. . . . .	44,487	946,364	990,851	4.70
1874. . . . .	44,613	954,652	999,265	4.46
1875. . . . .	43,834	950,975	994,809	4.41
1876. . . . .	44,860	966,682	1,011,542	4.32
1877. . . . .	43,387	944,576	987,963	4.39
1878. . . . .	43,293	937,317	980,610	4.41
1879. . . . .	43,875	936,529	980,404	4.47
1880. . . . .	41,737	920,177	961,914	4.34
1881. . . . .	43,841	937,057	980,898	4.68

C'est pour la période entière une moyenne de 4.46. La période décennale précédente avait donné 4.47. On voit dans quelles faibles limites varie le nombre proportionnel des mort-nés. On peut dire qu'il est presque constant.

Jusqu'ici, en parlant des naissances, l'on n'a pas distingué le sexe. Pendant longtemps, dans les enfants nés vivants, le rapport des garçons aux filles s'est maintenu à 106 p. 100. Depuis, il s'est abaissé jusqu'à 104, chiffre de 1880. Mais, en 1881, il se relève assez sensiblement, et atteint 105.3 p. 100.

La prédominance masculine, qui est relativement élevée dans les enfants légitimes, est sensiblement plus faible dans les enfants naturels. Ici, le nombre des filles, tout en restant inférieur à celui des garçons, tend à l'égaliser. Mais c'est dans les mort-nés principalement que les garçons l'emportent; leur rapport aux filles est, en effet, de 147 p. 100.

Il nous reste à dire un mot des décès et à noter les variations de la mortalité générale pendant les mêmes années :

*Décès.*

ANNÉES.	DÉCÈS.	DÉCÈS par 4,000 habitants.
1873. . . . .	844,588	23.3
1874. . . . .	784,706	21.5
1875. . . . .	845,062	23.4
1876. . . . .	834,074	22.6
1877. . . . .	801,956	21.7
1878. . . . .	839,170	22.7
1879. . . . .	839,882	22.6
1880. . . . .	858,237	23.0
1881. . . . .	828,828	22.1

En général, la mortalité dans notre pays est relativement faible et, quoiqu'elle dépende de causes accidentelles, elle varie assez peu. On ne peut que se féliciter de ce résultat, car il compense, en partie, l'insuffisance de notre natalité.

Toussaint LOUA.

(*Économiste français.*)